NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER

HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: ohchr-hrcspecialprocedures@un.org

Objet : **Appel à candidatures pour le poste vacant supplémentaire dans le Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire, membre originaire des États d'Asie et du Pacifique, devant être nommé lors de la 59e session du Conseil des droits de l'homme**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non-gouvernementales et autres organes des droits de l'homme et a l'honneur de les informer que le poste vacant supplémentaire ci-dessous est à pourvoir lors de la 59e session du Conseil des droits de l'homme (16 juin au 11 juillet 2025), suite à la démission du titulaire du mandat actuel, prenant effet le 30 mars 2025 :

Groupe de travail sur la détention arbitraire, membre originaire des États d'Asie et du Pacifique (résolution 51/8 du Conseil des droits de l'homme)

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, devront être soumises et reçues au plus tard **le 30 avril 2025 à midi (heure de Genève)** via la procédure de candidature en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire en format Word. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats, ainsi que l'appel à candidatures dans les six langues officielles des Nations Unies, sont disponibles sur la page web suivante : https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/sp/nominations

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à ohchr-hrcspecialprocedures@un.org

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l'homme l'assurance de sa plus haute considération.

2 avril 2025